



Si le code pénal prévoit de punir le refus de prise d'ADN (théoriquement jusqu'à un an ferme et 15000 euros d'amende), les peines doivent être proportionnelles au délit principal. En pratique, le refus n'est pas systématiquement poursuivi.

Le fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG), qui compte déjà 700 000 échantillons d'ADN, se remplit à une cadence industrielle. A présent, les flics mettent la pression pour prélever la salive lors des gardes à vue, sous n'importe quel prétexte. **Refusons ce fichage !**

- ★ **Parce qu'**en accumulant ces données, l'Etat prétend pister l'ensemble de nos faits et gestes et fournir à travers « l'analyse par l'ADN » *la* preuve judiciaire que les experts, les médias, la justice présentent comme indiscutable.
- ★ **Parce qu'**ils utilisent cette arme pour nous foutre la trouille et nous faire tenir tranquilles, et parce que nous n'avons pas l'intention de subir cela sans broncher.
- ★ **Parce que** ce fichier supplémentaire et le contrôle toujours plus systématique permet à la fois de cibler telle ou telle catégorie à « risques », et de gérer les populations selon les intérêts économiques, sanitaires, migratoires des possédants et de l'État.
- ★ **Parce que** refuser ce fichage, c'est aussi rejeter la logique de ce monde, où la génétique, comme les autres sciences, nous réduit à des objets de manipulations et de statistiques, et pour lesquelles la planète entière devient champ d'expérimentation.
- ★ **Parce que** le pouvoir prétend résoudre les problèmes, alors qu'il en crée de nouveaux, comme l'aggravation des famines et des maladies par les OGM. Tout en favorisant, au nom de notre sécurité et toujours pour « notre bien », l'ouverture de nouveaux marchés lucratifs.
- ★ **Parce qu'**il affirme nous protéger, quand il nous contraint à survivre dans des milieux mortifères sous contrôle médical et policier.

# QUELQUES BONNES RAISONS DE REFUSER LE FICHAGE ADN